

LE FONCTIONNEMENT

Une instance qui s'organise librement

Des méthodes de travail participatives et créatives

Des méthodes de travail et des formats divers

- temps d'acculturation
- veille informative
- audition d'experts
- participation à des conférences, évènements
- visites sur le terrain
- expérimentations

Des réunions en groupe de travail

- temps dédiés à la réflexion, à l'analyse et aux débats
- production de propositions
- rédaction des documents et contributions

Des réunions de Bureau

- décision des thèmes de travail
- validation des contributions

Des séances plénières

- temps de présentation, de débat, d'adoption des contributions
- temps d'échange avec les élus

Des animations d'ateliers participatifs

- animation de réunions extérieures et de débats territoriaux

Des moyens humains et financiers

- Une chargée de mission dédiée accompagnée d'une équipe de professionnels

Chargée de mission : **Caroline MARTY**
0692 70 89 80 | caroline.marty@tco.re

- Un budget propre



LE CIRCUIT DE FABRICATION D'UNE CONTRIBUTION

La saisine

À la demande du Président du TCO.
Le TCO sollicite, en amont des réalisations et dans des délais adaptés, l'expertise du CODEV sur toute question relative aux politiques publiques, sur l'élaboration du projet de territoire, sur les documents de prospective...

L'autosaisine

À l'initiative du Bureau et de la présidence.
Le CODEV travaille sur toute question de son choix intéressant l'élaboration des politiques publiques, les réflexions de société, les enjeux démocratiques.

Le Bureau examine la sollicitation et valide l'opportunité de traiter le sujet ou non selon les délais impartis du projet de territoire, sur les documents de prospective...

Le Bureau décide de la mise en place des Groupes de Travail (réalisation des cahiers des charges et positionnement des animateurs).

Les animateurs co-produisent la feuille de route avec le Bureau (veilles et diffusion d'informations, auditions, construction de la réflexion, pilotage du groupe de travail, rédaction...)

Le Groupe de travail, constitué de membres volontaires, se réunit, débat, apporte une expertise, rédige un projet de contribution...

Le Bureau examine et valide les contributions et planifie leur passage en séance plénière.

Présentation, débat, amendement et adoption de la contribution en assemblée plénière. Le Président, en accord avec le Bureau, peut inviter les élus et services du TCO à assister à la plénière.

Transmission de la contribution au Président du TCO et aux élus (document annexé à la délibération correspondante).
Communication large (sites, réseaux, acteurs concernés...).

LES VALEURS PARTAGÉES

Ecoute

Acculturation

Respect

Ethique

Confiance

Pédagogie

Engagement

Dialogue

Formation

Bienveillance



LE CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT DU TCO
1 rue Eliard Laude - BP 50049 - 97822 Le Port Cedex

LE CONSEIL

DE DÉVELOPPEMENT DU TCO



Le CODEV du TCO a été relancé en 2021



LE CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT EN BREF

Une instance autonome de démocratie participative et contributive



Un lieu de croisement des regards



Un lieu d'expertise d'usage, de propositions, d'expérimentations Laboratoire d'idées



Un lieu de débats, de rencontres et de créativité



Un lieu pour coconstruire les politiques publiques



Un lieu d'échanges, d'écoute,

de partage d'informations et de concertation



Un lieu pour éclairer les élus



Un lieu pour faire entendre la parole citoyenne

LES TEXTES DE LOI



Loi du 25 juin 1999 - LOADDT

(Loi d'orientation pour l'aménagement et le développement du territoire Loi Voynet)

crée les Conseils de développement ;

Les articles L5211-10-1 et L5211-11-2 du Code général des collectivités territoriales déterminent le cadre légal des Conseils de développement ;

- Loi du 25 juin 1999 : Orientation pour l'Aménagement du territoire dite « loi Voynet »

- Loi MAPTAM : Modernisation de l'Action Publique Territoriale et d'Affirmation des Métropoles du 27 janvier 2014 (articles 12,42, 43 et 79) ;

- Loi NOTRe : Nouvelle Organisation Territoriale de la République du 7 août 2015 en son article 88 ;

- Loi Egalité et citoyenneté du 27 janvier 2017 (article 57) ;

- Loi Engagement et proximité du 27 décembre 2019 (articles 1 et 80).

UNE COMPOSITION EN 4 COLLÈGES

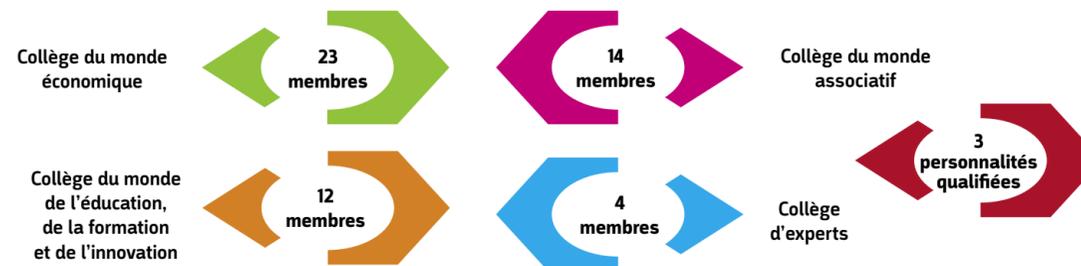


Une maison du temps long

(Le CODEV travaille sur la prospective, le territoire à long terme)

Le Conseil de développement du TCO est une assemblée composée de 56 membres bénévoles des forces vives de l'Ouest.

Les membres s'engagent pour un mandat de 3 ans renouvelable.



Collège du monde économique

Georges-Guillaume LOUAPRE-POTTIER MEDEF
Eric BUFFI CPME
Josian SEVETIAN CAPEB
Alain CADET FRBTP
Jacques BHUGON CGTR
Carole WILPOTTE SGEN-CFDT
Alain LAFITTE URS-CFTC
Chantal GREGOIRE FO Réunion
Bruno APORCHAT Solidaires Réunion
Lillian RINGUIN VELLEZEN Chambre des métiers et de l'artisanat
Thierry SILOTIA Chambre d'agriculture
Johny LAW YEN ADIR

Collège du monde associatif

Nathalie SOLER AGEMA Kabardock
Gilles CAILLEAU Association de gestion du Séchoir
Lespas culturel Leconte Delisle
Fabien DUGAIN Esprit trail
Marie-Nathalie RAMSAMY Office Municipal de la Culture et du Temps Libre (OMCTL)
Matthieu HOARAU Fondation Abbé Pierre
Yolaine TORTILLARD UDAF

Collège du domaine de l'éducation, de l'insertion et de la formation

Karine DARLAY (principale collègue le Toulec LE PORT) Rectorat
Pierre ROSIER Ecole d'architecture
Frédéric MARY Ecole des beaux-arts
Frédéric MIRANVILLE Université
Alain SERAPHINE ILOI
Sami OUADRANI Ecole d'apprentissage Maritime (EAM)

Collège d'experts

Janick PAYET Parc National de la Réunion
Karine POTHIN Réserve marine

Personnalités qualifiées

Abdéli GOULAMALY Président d'honneur
Michel DIJOUX

Angel PORRAS UMIH
Marie-Claude LAW YAT IRT
Willy SHOCK TORAP URSIAE
Emmanuel TAMAYA Association des commerçants de ST-LEU
Fabienne LOSANGE Association des entrepreneurs de LA POSSESSION
Cathie BUSCEMI Association des commerçants du PORT
Jean-Michel FAIN Club Economique de TROIS-BASSINS
Gérard ZITTE Comité régional des pêches maritimes et des élevages marins
Fabrice HANNI Syndicat de l'importation et du commerce de la Réunion
Rehan AKHOUN Association des commerçants de ST PAUL
Chambre de commerce et de l'industrie

Evelyne CORBIERE UFR
Odette JACQUES Croix-Rouge
François CUVELIER ALEFPA
Eric NICOLINI UFC Que Choisir OI
Jean-Claude FUTHAZAR SREPEN
Christian LEGER SEOR
Jean-Claude MARTIGNAC Vie Océane

Lilian AH VHON Mission locale Ouest
Stéphane RIVIERE AGIDESU
Françoise WONG PIN AD2R
Mickaël ROSALIE Centre départemental artistique pour l'animation et la culture des enfants (CEDAACE)
Thierry GRIMAUD UFOLEP

Gilles HAM-CHOUCHONG GPMDLR
Pascal HOARAU Réserve de l'Etang ST-PAUL

Michel SERAPHINE

LA PRÉSIDENTE ET LE BUREAU



Le bureau du CODEV

